

## COMMEMORATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE

### Conférence-débat : « le Maroc et la CPI »

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la justice internationale, le **Centre Marocain des Droits de l'Homme (CMDH)** organise le **17 juillet 2007** à Rabat une conférence-débat sur le Maroc et la CPI. Il sera question de réfléchir sur les obstacles que doit surmonter le Maroc pour que celui-ci rejoigne la Cour pénale internationale (CPI).

Cette conférence qui avait lieu à la salle des conférences au Barreau de Rabat, a connu la participation des experts en droit international humanitaire et des militants en droits de l'homme.

Mr. Khalid Cherkaoui Semmouni, président du Centre Marocain des Droits de l'homme a ouvert les travaux de cette conférence-débat par une allocution en précisant le rôle que peut jouer la CPI pour juger des personnes coupables de commettre des crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides, lorsque la justice nationale n'a pas accomplie son devoir dans ce cas.

Alors que Mr. Abdelaziz Nouidi, Avocat et président de L'association « ADALA » pour un procès équitable a présenté une intervention sur les différentes étapes concernant la création de la CPI et sa relation avec l'Organisation des Nations Unies et le Conseil des sécurité.

Quant au Mrs. Mohamed Rakkouch, Avocat et président de la section de l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme et Mohamed Ahdaf, Avocat et membre du bureau du Centre des Droits des Gents, ils ont évoqué les obstacles constitutionnels qui empêchent le Maroc à ratifier la convention de Rome concernant la CPI et ils ont présenté des propositions pour surmonter ces obstacles pour que le Maroc rejoigne la Cour pénale internationale.

A cet occasion , le Centre Marocain des Droits de l'Homme , organisateur de cette conférence - débat , a fait appel à nouveau au gouvernement marocain de ratifier la dite convention d'urgence vu que le Maroc est engagé, dans constitution, à respecter les principes des droits de l'homme reconnus universellement et qu'il est aussi membre du Conseil des Droits de l'Homme, ainsi que le représentant du Maroc au sein de ce conseil est vise président de cette institution internationale.

Rabat ( Maroc) le 18/07/2007

Pour plus d'informations, veuillez envoyer un email à Khalid Cherkaoui Semmouni,  
Président du CMDH: **semmouni2003@yahoo.fr**  
Ou lui téléphoner au numéro : **00 212 68 68 11 38**